

Conseil de la Formation

Mardi 11 septembre 2018 – début théorique 09h00

Site Brabois-ingénierie - Salle Gallé

Ordre du jour :

1. Informations du Président et de la Vice-Présidente du Conseil de la Formation
2. Approbation du compte-rendu du Conseil de la Formation du 3 juillet 2018
3. Formations
 - 3.1. Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée (Collégium Santé)
 - 3.2. Information sur la Charte Service public régional de l'Orientation Grand Est
 - 3.3. Mise en œuvre particulière DAEU Sonate
 - 3.4. Calendriers pédagogiques 2018/2019 (complément)
 - 3.5. Modalités de contrôle des connaissances spécifiques 2018/2019 (complément)
 - 3.6. Liste des UE libres 2018/2019
4. Présentation du Collégium SHS
5. Conventions
 - 5.1. Convention cadre de coopération internationale entre l'UL et L'Université Central, entité privée à caractère non lucratif, Bogota (Colombie)
 - 5.2. Accord international de coopération pédagogique concernant la délocalisation à UNIVERSIAPOLIS - Université Internationale d'Agadir au Maroc du Master Ingénierie des Systèmes Complexes (ISC) Parcours type Génie des Systèmes Industriels (GSI)
 - 5.3. Accord international de coopération pédagogique concernant la délocalisation à Ecole Centrale Polytechnique de Tunis du Master Ingénierie des Systèmes Complexes (ISC) Parcours type Génie des Systèmes Industriels (GSI)
 - 5.4. Avenant à la convention de coopération entre l'UL et l'institut Archéologique Autrichien
6. Questions diverses

1. Informations du Président et de la Vice-Présidente du Conseil de la Formation

La Vice-Présidente débute le point d'informations par des chiffres clefs de Parcoursup :

- Ce week-end (08/09/2018) il y avait 40 000 étudiants inscrits à l'UL.
- Les inscriptions en 1^{ère} année se font de manière sereine. Il n'a pas de filaire en tension (même en STAPS). Aucun de candidat n'est en attente.
- En 1^{ère} année d'écoles d'ingénieurs et en CPP, les effectifs sont complets.

Le Président est dans l'attente des annonces du Premier Ministre sur la réforme des études de santé. Cette intervention est prévue pour le 18 septembre.

Le Président procède à un point sur les quelques difficultés de la rentrée. Sur le campus Brabois-Santé, les travaux ont un peu perturbé la rentrée. D'autre part, l'arrivée des étudiants en pharmacie et en odontologie rendent plus difficile l'accès au plateau de Brabois en transports en communs. La Métropole a renforcé les transports en commun vers le plateau de Brabois.

Le logement étudiant CROUS est en tension, particulièrement à Metz et dans une moindre mesure à Nancy.

Le Président annonce le lancement d'une marque Lorraine (Lorraine « Vous révéler ») ainsi que l'inauguration centre des congrès Robert Schuman de Metz. Durant cette inauguration, l'Etat et Metz Métropole ont signé un Pacte d'innovation.

Le Président revient également sur les frais d'inscription. Mis à part le cas de l'Ecole des Mines, il n'y a pas de trop de changement. Le Président prend quelques minutes pour contextualiser l'augmentation des frais d'inscription de l'Ecole des Mines de Nancy. Pour faire court (peut-être trop court), l'Ecole des Mines est un cas particulier. Elle est sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur contrairement aux autres Ecoles des Mines (sous tutelle du ministère chargé de l'industrie). Dans ces écoles, les frais d'inscriptions ont augmenté. Il a dû en être de même pour l'Ecole des Mines de Nancy.

La VP nous rappelle que dans le cadre de l'arrêté licence, le projet de l'UL n'a pas été retenu. L'UL est dans l'attente d'un retour du jury.

Le nouvel arrêté licence est publié au JO en date du 30/07/2018. Les objectifs sont toujours d'accueillir et d'accompagner les étudiants vers la réussite. La licence est un choix (et ne doit pas être un choix par défaut). L'accompagnement individuel devient un principe. Les finalités de la licence ne changent pas. Un bloc de compétences est ajouté ainsi qu'une certification en langue.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil de la Formation du 3 juillet 2018

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	32
	Adopté à l'unanimité	

3. Formations

3.1. Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée (Collégium Santé)

La modification des pratiques de soins a conduit à la création de nouveaux besoins de métier. Le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée doit permettre la création d'un nouveau métier.

« Concrètement, le décret précise que la pratique avancée recouvre :

- des activités d'orientation, d'éducation, de prévention ou de dépistage
- des actes d'évaluation et de conclusion clinique, des actes techniques et des actes de surveillance clinique et paraclinique
- des prescriptions de produits de santé non soumis à prescription médicale, des prescriptions d'examens complémentaires, des renouvellements ou adaptations de prescriptions médicales. »

Source : solidarites-sante.gouv.fr

Le Doyen Braun présente le projet. C'est une révolution dans la pratique des soins.

Ce diplôme d'Etat à l'université de Lorraine a été constitué dans l'urgence au début de l'été. Le décret qui décrit les domaines d'intervention et les activités de l'infirmier exerçant en pratique avancée a été publié le 18/07. Le dossier de constitution du diplôme d'Etat était a renvoyé pour le 04/07.

Ce Diplôme d'Etat s'articule en 4 semestres dans le cadre de la formation continue afin exercer le nouveau métier d'Infirmier en pratique avancée. L'UL serait la seule université du Grand Est à proposer ce diplôme d'Etat (DE).

Ce DE confèrera le grade de Master. Ce DE sera décliné en 3 mentions possibles.

Pour la mise sur pieds de ce DE, l'ARS Grand Est a été très promotrice (aide au financement de candidats à la formation). A ce jour, il y a 30 candidats. La rentrée est prévue pour le 15 octobre

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	9
	Contre :	0
	Pour :	23
	Adopté à l'unanimité	

3.2. Information sur la Charte Service public régional de l'Orientation Grand Est

L'UL est signataire de cette charte. Le Service public régional de l'orientation (ou SPOR) est animé par la Région Grand Est. Il concerne 300 partenaires. Cette structure n'est pas nouvelle mais elle est reformatée.

Dans un contexte d'avenir incertain des CIO, votre élu SNPTES exprime ses craintes au sujet de la notion de « proximité » de la région Grand Est.

En aparté, le Président en profite pour indiquer qu'au 01/01/2020 il n'y aura qu'un Rectorat. Votre élu Ce n'est pas nouveau. Il est reformaté.

3.3. Mise en œuvre particulière DAEU Sonate

Bernard HEULLUY a étudié le dossier. Le document complémentaire répond sur la moitié des questions. Pour l'autre moitié des questions, il n'y a pas de réponse. Le porteur de projet étant absent, ce point est reporté au CF du 9 octobre.

3.4. Calendriers pédagogiques 2018/2019 (complément)

Vote :

Pas part au vote :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	31

Adopté à l'unanimité

3.5. Modalités de contrôle des connaissances spécifiques 2018/2019 (complément)

Vote :

Pas part au vote :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	31

Adopté à l'unanimité

3.6. Liste des UE libres 2018/2019

La liste des UE libres est une première liste qui est quasi complète. Les UE libres manquantes seront présentées au CF d'octobre.

Vote :

Pas part au vote :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	31

Adopté à l'unanimité

4. Présentation du Collégium SHS

Mark Bailoni, Directeur du Collégium SHS, nous présente ce Collégium.

Quelques chiffres clés :

- 265 enseignants-chercheurs,
- 70 personnels administratifs et techniques,
- 7500 étudiants
 - o 5420 en licences et 43 en licences professionnelles (il y a deux licences professionnelles),
 - o 1600 étudiants en Master + 200 en Master MEFF (Master porté par l'ESPE)
- 11 mentions de licences
- 2 Licences Professionnelles
- 17 mentions de Master. (La majorité des licences et masters sont bi-sites).
- 15 DU (4 à Nancy et 11 à Metz...7 des 11 sont portés par le Centre Pierre Janet).
- Des filières qui ne sont pas comparables en termes d'effectif (à titre d'exemples : l'histoire recrute facilement alors que les effectifs de la théologie sont faibles).
- 49,3% de boursiers (chiffre stable depuis plusieurs années).
- 2 UFR « miroirs » : UFR SHS – Metz et UFR SHS – Nancy
1/3 des effectifs sont à Metz et les 2/3 restant sont à Nancy

Les effectifs sont en constantes évolutions. Le site de Nancy rencontre des problèmes immobiliers (manque de salles d'enseignement). Avec le départ de l'UFR MIM du Saulcy, cette problématique ne se pose pas en Moselle.

Le Directeur du Collégium en profite pour casser les clichés des étudiants en SHS (chiffres à l'appui). En SHS, les étudiants ne sont pas fortement soumis à l'échec.

Le taux d'insertion professionnel des étudiants sont bons (légèrement au-dessus de la moyenne de l'UL).

La qualité de l'emploi est là après la formation. Les emplois correspondent en termes de niveau et de domaines. Les métiers aux quels sont formés les étudiants par le collégium SHS sont moins bien rémunérés ce qui explique des salaires plus faibles.

De manière générale, le collégium est sous encadré en enseignants-chercheurs et en personnels BIATSS.

5. Conventions

5.1. Convention cadre de coopération internationale entre l'UL et L'Université Central, entité privée à caractère non lucratif, Bogota (Colombie)

Ce point ne concerne pas le CF. Il sera présenté au CA.

5.2. Accord international de coopération pédagogique concernant la délocalisation à UNIVERSIAPOLIS - Université Internationale d'Agadir au Maroc du Master Ingénierie des Systèmes Complexes (ISC) Parcours type Génie des Systèmes Industriels (GSI)

Il s'agit d'un renouvellement de convention.

5.3. Accord international de coopération pédagogique concernant la délocalisation à Ecole Centrale Polytechnique de Tunis du Master Ingénierie des Systèmes Complexes (ISC) Parcours type Génie des Systèmes Industriels (GSI)

Il s'agit également d'un renouvellement de convention.

5.4. Avenant à la convention de coopération entre l'UL et l'institut Archéologique Autrichien

Cette convention traitant de coopération en recherche, elle sera présentée au CS.

Vote des points 5.2 et 5.3 :

Pas part au vote :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	25
Adopté à l'unanimité	

6. Questions diverses

La Professeure Cécile PARIETTI WINKLER (au nom du Professeur Joël DUCOURNEAU) intervient au sujet du Diplôme d'État d'Audioprothésiste proposé en faculté de Pharmacie.

Les responsables de cette formation ont été sollicités à plusieurs reprises par le Ministère afin de connaître la capacité maximale d'accueil. A cette question, les responsables ont toujours apporté la même réponse : 24 étudiants. Au-delà de ce seuil, il n'est pas possible d'assurer la sécurité des étudiants, il n'est pas possible de garantir le nombre de stages et il n'est pas possible de garantir une formation de qualité.

Dans le JO, le numérus clausus a été porté à 30 cette année (l'UL n'a pas été informée de cette augmentation). Ce cas de figure pose question sur « l'autonomie » des universités.

Un élu étudiant évoque le cas des DU à l'UFR MIM. Il fait la demande de la présentation du projet MISTA (école d'ingénieur en projet).

Catherine TRASSAERT quitte la DFOIP. La Vice-Présidente en profite pour la remercier chaleureusement.

Le prochain CF se déroulera le 9 octobre 2018.